

Envoi par courriel et par télécopieur : 418 649-6030
Judy.dore@ec.gc.ca

Projet d'aménagement d'un parc éolien dans la
MRC de Rivière-du-Loup
Rivière-du-Loup 6211-09-011

Québec, le 12 juin 2006

Madame Judy Doré
Division des évaluations environnementales
Environnement Canada
1141, Route de l'Église, 8^e étage, C.P. 10100
Sainte-Foy (Québec) G1V 4H5I

Objet : *Projet d'aménagement d'un parc éolien dans la MRC de Rivière-du-Loup*
Question complémentaire n° 7

Madame,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen du projet précité vous soumet la question suivante.

Question 7

Environnement Canada – Service canadien de la faune

À la suite de la présentation du Service canadien de la faune (DT2, p. 52-67), un participant s'interrogeait à savoir comment les projets pilotes en cours de réalisation par le Service canadien de la faune pourront être pris en compte dans le cadre de l'évaluation des projets de parcs éoliens (DT4, p. 109). À cet égard, il aimerait connaître l'avis d'Environnement Canada quant à un éventuel moratoire sur le développement éolien, afin de permettre l'acquisition de connaissances complémentaires sur les habitudes de la faune aviaire (corridors migratoires, les aires de repos, de nidification et d'alimentation).

Selon vous, est-ce qu'une telle mesure serait souhaitable? Pourquoi?

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Anne-Lyne Boutin
Coordonnatrice du secrétariat de la commission



Environnement
Canada

Environment
Canada

Région du Québec

Quebec Region

232

DQ13.1

Projet d'aménagement d'un parc éolien dans la
MRC de Rivière-du-Loup

Rivière-du-Loup

6211-09-011

Section des évaluations
environnementales

Environmental Assessment
Section

Sainte-Foy, 23 juin 2006

Anne-Lyne Boutin
Coordonnatrice du secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
575, rue Saint-Amable
2e étage, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Notre réf.
6900-340-F/43

Objet : Réponse d'Environnement Canada à la question 7 (DQ13) – Projet de développement d'un parc éolien dans la MRC de Rivière-du-Loup

Bonjour Madame Boutin,

Vous trouverez ci-dessous la première partie de la réponse d'Environnement Canada à la question de la commission du BAPE. La question sera répondue en 2 parties. Nous vous ferons parvenir la seconde partie le plus tôt possible.

- À la suite de la présentation du Service canadien de la faune (DT2, p. 52-67), un participant s'interrogeait à savoir comment les projets pilotes en cours de réalisation par le Service canadien de la faune pourront être pris en compte dans le cadre de l'évaluation des projets de parcs éoliens (DT4, p. 109).
- Le premier projet mentionné concerne une étude réalisée par l'Université du Québec à Chicoutimi en collaboration avec le Service canadien de la faune. Plus spécifiquement, c'est une étude sur la migration des oiseaux à l'aide d'un radar de surveillance météorologique situé à Val d'Irène. Ce projet pourrait potentiellement permettre d'établir une relation entre l'intensité de migration et les conditions météorologiques, de même que de caractériser le comportement de direction des oiseaux à grande échelle dans un rayon pouvant parfois atteindre 200 kilomètres autour du radar.
- Le deuxième projet est une étude réalisée par le Service canadien de la faune sur le comportement de vol des oiseaux à l'aide d'un radar maritime. Le but de ce projet est d'accroître nos connaissances sur le

comportement de vol des oiseaux face aux différentes structures en hauteur (incluant les éoliennes), de documenter le flux migratoire des oiseaux à divers endroits, mais aussi de développer des lignes directrices pour le suivi des migrations et déplacements des oiseaux dans le cadre d'études d'impact sur l'environnement. L'utilisation d'un radar maritime permettra d'acquérir des données sur une échelle variant de un à dix kilomètres, dépendamment de la grosseur des oiseaux et des conditions météorologiques.

Les données générées par ces deux projets devraient permettre d'élaborer des outils afin de mieux documenter les impacts potentiels des éoliennes sur la faune aviaire, de même qu'obtenir des connaissances générales sur le sujet (ex : comportement d'évitement, hauteur de vol, etc.).

Si vous avez des questions ou besoin de renseignements supplémentaires, n'hésitez pas à me joindre.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Original signé et transmis par la poste



Judy Doré, analyste
Section des évaluations environnementales, Environnement Canada



Environnement
Canada

Environment
Canada

Région du Québec

Quebec Region

Section des évaluations
environnementales

Environmental Assessment
Section

Sainte-Foy, 14 juillet 2006

Anne-Lyne Boutin
Coordonnatrice du secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
575, rue Saint-Amable
2e étage, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Notre réf.
6900-340-R/43

Objet : Réponse d'Environnement Canada à la question 8 (DQ21) – Projet de développement d'un parc éolien dans la MRC de Rivière-du-Loup

Bonjour Madame Boutin,

Vous trouverez ci-dessous la réponse d'Environnement Canada à la question 8 de la commission du BAPE, concernant une demande d'informations complémentaires au document de réponse DQ13.1.

Question 8

a) **Veillez préciser les dates de début et de fin des études réalisées par l'Université du Québec à Chicoutimi et le Service canadien de la faune sur la migration des oiseaux à l'aide d'un radar de surveillance météorologique situé à Val d'Irène et le comportement de vol des oiseaux à l'aide d'un radar maritime.**

→ Le projet avec le radar de surveillance météorologique est sous la responsabilité de François Gagnon, un étudiant à la maîtrise en ressources renouvelables à l'université du Québec à Chicoutimi. L'étude est réalisée avec les données allant du 29 juillet au 31 octobre 2003 pour un jeu de données de 91 nuits.

→ Au niveau des études effectuées à l'aide du radar marin, elles en sont à une phase d'exploration primaire afin de tester et calibrer l'appareil de même qu'élaborer un protocole d'étude. La première phase d'essai aura lieu à l'automne 2006 à Pointe-des-Monts. D'autres données provenant du radar de surveillance météorologique de Val d'Irène devraient également être récoltées durant cette période.

b) **Veillez indiquer à quel moment (année) les données recueillies et les résultats de ces deux études seront disponibles pour consultation par le public.**

L'étude effectuée à l'aide du radar de surveillance météorologique de Val d'Irène sera disponible lorsque l'étudiant en charge du projet aura terminé de rédiger sa thèse de recherche, soit en 2007.

IMP. →

Les résultats des premiers tests effectués à l'aide du radar marin devraient être disponibles au printemps 2007.

c) **Veillez préciser la localisation du radar maritime ? Si plus d'un, précisez chacune des localisations.**

Il n'y a qu'un seul radar marin et il n'a pas de localisation fixe. La première série de tests sera vraisemblablement effectuée à Pointe-des-Monts à l'automne 2006.

Si vous avez des questions ou besoin de renseignements supplémentaires, n'hésitez pas à me joindre.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Original signé et transmis par la poste

→

Judy Doré, analyste
Section des évaluations environnementales, Environnement Canada